



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/C.5/915
19 décembre 1961
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Seizième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEIZIÈME SESSION ORDINAIRE,
REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET
ORGANISATION DE LA SESSION

Etat des incidences financières du paragraphe 3 du
quatrième rapport du Bureau

Rapport du Secrétaire général

1. Si l'Assemblée générale adoptait les recommandations dont le Bureau est convenu à sa 143^{ème} séance, le 18 décembre 1961, et qui sont consignées au paragraphe 3 de son quatrième rapport (A/5053), l'Assemblée générale interromprait sa seizième session du 20 décembre 1961 au 15 janvier 1962. Toutefois, lors de la reprise de la session, il n'y aurait que des séances plénières et des séances de la Quatrième Commission, au cours desquelles doivent encore être examinés des points précis de l'ordre du jour. Dans ces conditions, la reprise de la session durerait vraisemblablement de deux à trois semaines.

Les services, les installations et le personnel techniques qu'il faudra prévoir pour ces réunions en plus de ceux qu'exige le programme normal des conférences entraîneraient des dépenses additionnelles imputables surtout au personnel temporaire requis pour les services linguistiques, les services de conférence et d'information et à divers frais généraux (services contractuels, fournitures et matériel pour les travaux de reproduction, impression des documents et rapports, et communications).

3. Conformément à l'article 154 du règlement intérieur, le Secrétaire général présente ci-après un état estimatif des dépenses supplémentaires qu'il y aurait à prévoir :

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
a) Personnel temporaire	31 500
b) Heures supplémentaires	12 000
c) Services contractuels, y compris télécommunications et autres services électriques, nettoyage, fonctionnement des ascenseurs, eau, gaz et électricité, et fournitures et services divers	15 000
d) Fournitures et papier pour les travaux de reproduction effectués par les soins du Secrétariat	23 000
e) Travaux contractuels d'imprimerie (comptes rendus sténographiques et comptes rendus analytiques et annexes dans les cinq langues officielles)	43 000
f) Frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel temporaire	3 000
	<hr/>
Total	127 500

4. Si l'Assemblée générale adopte les recommandations du Bureau, le Secrétaire général demandera pour 1962 un crédit additionnel de 127 500 dollars (43 500 dollars au chapitre 3, 3 000 dollars au chapitre 4, 8 200 dollars au chapitre 9, 29 800 dollars au chapitre 10 et 43 000 dollars au chapitre 11).
